



Séance ordinaire du
14 octobre 2009

Lendemains du Conseil des commissaires

Sujets

- Message du Président
- Bilan du Plan d'action CSPO 2008-2009
- Grippe A (H1N1 - vaccination dans les établissements)
- Détermination du bassin de la nouvelle école et modification des bassins des écoles primaires du Lac-des-Fées et des Rapides-Deschênes
- Politique - cour d'école - adoption
- Rapport du directeur général

Message du Président

Le président, M. Jocelyn Blondin, fait état des sujets suivants:

Il félicite M. Michel Gervais, qui a été élu par acclamation à titre de conseiller à la Municipalité La Pêche.

Il fait mention des événements à inscrire à l'agenda:

- **16 octobre 2009:** première édition du marchethon à l'école du Mont-Bleu.
- **22 octobre 2009 à 17 h:** formule « 5 à 8 » - 40e anniversaire de l'école Euclide-Lanthier
- **22 octobre 2009:** formation pour les commissaires au sujet de la Loi 88.
- **27 octobre à 18 h 30 :** rencontre avec l'équipe du SARCA
- **29 octobre - 3, 4, 5 et 10 novembre 2009:** Portes ouvertes de la formation professionnelle en Outaouais.
- **29 octobre 2009:** 8e souper des médias – Campagne de financement – Soupière de l'Amitié.
- **3 novembre 2009:** dans le cadre de la Semaine québécoise de l'orientation SQO 2009 - conférence à 19 h 15 à l'école secondaire de l'Île - orientation chez les adolescents
- **4 décembre 2009 - 16 h** - accueil du personnel retraité - Gala du personnel de la CSPO

Il fait mention des événements auxquels il a participé ou ont eu lieu:

- **2 octobre 2009:** campagne de financement–Pierre-Janet.
- **14 octobre 2009:** dîner multiculturel organisé par les participants et participantes du programme de formation préparatoire à l'emploi (PFPE) - en collaboration avec SITO et Emploi-Québec.

Intervention du public

Un parent, se fait le porte-parole de deux autres parents, et fait part de son inquiétude quant à la sécurité des élèves à la suite de l'installation d'un muret devant l'école des Rapides-Deschênes.

M. Blondin explique l'état du dossier et précise qu'une sensibilisation a été effectuée mais que certaines responsabilités ne relèvent pas de la Commission scolaire mais de la Ville de Gatineau. Le dossier sera suivi de près par les membres du Conseil des commissaires afin que des mesures soient entreprises pour assurer la sécurité des élèves et ce, en concertation avec les autorités de la Ville de Gatineau.

Bilan du plan d'action CSPO - 2008-2009

Le bilan du plan d'action CSPO 2008-2009 est déposé pour information. Ce bilan fait état des objectifs, des voies d'action ainsi que des résultats obtenus.

M. Marcel Lalonde, directeur général adjoint, en fait la présentation. Il précise qu'en raison de la reddition de comptes, il y aura tenue de séances publiques lors du prochain bilan afin d'informer la population des objectifs atteints du plan d'action qui découle du plan stratégique. Il fait mention de chacun des objectifs et en relève les forces et les faiblesses. Ce plan d'action servira d'assises pour l'élaboration du prochain plan d'action qui sera présenté lors du Lac-à-l'épaule des commissaires.

Modification du nombre de circonscriptions électorales

[Ce sujet est reporté à une prochaine séance.](#)

Grippe A (H1N1) - vaccination dans les établissements

Les membres du Conseil des commissaires ont adopté une résolution afin de recommander au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, d'adopter la formule de la vaccination des élèves et du personnel dans les écoles et les centres, par opposition à la formule de l'envoi du vaccin dans un centre de distribution en vue d'une vaccination de masse et ce, dans le but d'assurer une vaccination directe et efficace pour combattre la pandémie appréhendée.

Nomination - substitut à la personne chargée de l'application du code d'éthique et de déontologie des commissaires

[Ce sujet est reporté à une prochaine séance.](#)

Nomination - personne chargée de l'application du code d'éthique et de déontologie des commissaires

[Ce sujet est reporté à une prochaine séance.](#)

Politique - cours d'école - adoption

Les commissaires ont adopté une résolution afin de doter la Commission scolaire d'une politique afin de favoriser un climat d'utilisation harmonieux de la cour d'école entre la communauté et les élèves et assurer un maximum de sécurité et d'harmonie pour sa clientèle utilisatrice.

[Des remerciements sont adressés aux personnes qui ont travaillé à l'élaboration de cette politique.](#)

Détermination du bassin de la nouvelle école (026) et modification des bassins des écoles primaires du Lac-des-Fées (007) et des Rapides-Deschênes (003).

Les commissaires ont adopté une résolution pour déterminer le bassin de la nouvelle école tout en modifiant les bassins des écoles du Lac-des-Fées et des Rapides-Deschênes.

Le bassin de la nouvelle école (026) sise au 200, rue Marigot soit défini, en deux sections, de la façon suivante :

La première section se définit comme suit :

En partant d'un point à l'est, situé à la rencontre du chemin Vanier et du chemin McConnell;
En suivant le chemin McConnell et son prolongement jusqu'à la limite de l'ancienne ville de Hull ;
De ce point en suivant la limite de l'ancienne ville de Hull jusqu'au boulevard des Allumettières ;
Vers l'est jusqu'au point de rencontre du boulevard des Allumettières et le prolongement de la rue du Satellite ;
De ce point, vers le boulevard du Plateau, à l'ouest sur le boulevard du Plateau jusqu'au boulevard d'Europe ;
Le boulevard d'Europe jusqu'à la rencontre de la rue Ganymède vers l'est en suivant cette dernière et son prolongement vers le nord jusqu'au chemin Pink ;
Du chemin Pink vers l'est jusqu'à la limite de l'ancienne ville de Hull et au nord une ligne imaginaire qui se rend en ligne droite jusqu'à la Promenade de la Gatineau;
De ce point vers l'ouest jusqu'au point de rencontre avec le prolongement du chemin Vanier ;
De ce point vers le sud sur le chemin Vanier jusqu'à notre point de départ.

La deuxième section se définit comme suit :

En partant d'un point situé à la rencontre du chemin Kelly et du chemin de la Montagne ;
Suivre le chemin de la Montagne vers l'ouest jusqu'au chemin Townline ;
De ce point, vers le sud, sur le chemin Townline (Chelsea) et son prolongement jusqu'à la rencontre du prolongement du chemin Kelly;
Du prolongement du chemin Kelly en suivant le chemin Kelly jusqu'au point de départ.

et

de permettre aux élèves de ce nouveau bassin et habitant dans les secteurs voisins des écoles des Deux-Ruisseaux et du Plateau inscrits à l'école du Lac-des-Fées en 2009-2010 de continuer de fréquenter cette école jusqu'en 2012 et de bénéficier du transport. Ces secteurs voisins étant formés des rues suivantes : de Ganymède, d'Andromède, du Zodiaque, de Bruxelles, d'Europe, de Vénus, de Calisto, du Louvre, du Conservatoire, d'Orsay, du Plateau, de l'Acropole, et du Prado.

Le bassin de clientèle de l'école du Lac-des-Fées (007) soit défini de la façon suivante :

En partant d'un point situé à la rencontre du boulevard Saint-Raymond et du boulevard des Allumettières, vers l'est sur des Allumettières jusqu'à l'autoroute 50;
De l'autoroute 50 jusqu'au boulevard Montclair;
Du boulevard Montclair jusqu'au boulevard de la Carrière;
Du boulevard de la Carrière jusqu'au boulevard du Casino;
Du boulevard du Casino vers l'ouest qui devient le boulevard Saint-Raymond jusqu'au point de départ, soit le boulevard des Allumettières.

et

Détermination du bassin de la nouvelle école (026) et modification des bassins des écoles primaires du Lac-des-Fées (007) et des Rapides-Deschênes (003).

Le bassin de clientèle de l'école des Rapides-Deschênes (003) soit défini en deux sections, de la façon suivante :

La première section se définit comme suit :

Un point situé à l'intersection du chemin Samuel-Edey et du chemin McConnell. De ce point vers l'est sur le chemin McConnell et de son prolongement jusqu'au boulevard Saint-Raymond;
De ce point vers le sud jusqu'au boulevard Lucerne. Du boulevard Lucerne vers le sud-ouest jusqu'à Place Samuel de Champlain, au sud vers le pont Champlain jusqu'à la rivière des Outaouais;
En longeant la rivière des Outaouais vers l'ouest jusqu'à la rencontre du prolongement du chemin Fraser;
Vers le nord jusqu'au boulevard Lucerne. Le boulevard Lucerne vers l'est jusqu'à un point situé après la rue Bell;
De ce point, une ligne imaginaire se situant à l'arrière des emplacements ayant front sur les rues Bell et chemin Foley jusqu'au chemin d'Aylmer;
Sur le chemin d'Aylmer vers l'ouest jusqu'au chemin Samuel-Edey;
Le chemin Samuel-Edey vers le nord jusqu'au point de départ, soit la rencontre du chemin McConnell.

La deuxième section se définit comme suit :

Le point de rencontre du chemin Vanier et du chemin Antoine-Boucher. De ce point vers l'ouest sur le chemin Antoine-Boucher jusqu'au point de rencontre du prolongement du chemin Daly;
De ce point, une ligne imaginaire vers le nord jusqu'au chemin Pink;
Du chemin Pink vers l'ouest jusqu'au chemin Terry-Fox;
Du chemin Terry-Fox vers le nord jusqu'à un point de rencontre avec le prolongement du chemin Kelly;
De ce point en passant par le chemin Kelly et son prolongement jusqu'à la rencontre de la Promenade de la Gatineau;
Suivre la Promenade de la Gatineau jusqu'à la rencontre du prolongement du chemin Vanier;
De ce point vers le sud sur le chemin Vanier jusqu'à notre point de départ, soit la rencontre avec le chemin Antoine-Boucher.

Remerciements

M. Dominique Kenney souligne le travail colossal effectué dans le dossier du bassin de la nouvelle école et la redéfinition des autres bassins.

Il remercie Mme Claudette Séguin, M. Alain Gauthier et les membres du Comité de l'organisation scolaire et du transport scolaire pour les énergies consacrées dans ce dossier et souligne le travail de continuité de M. Simon Leclair. Les commissaires se joignent à lui pour ces remerciements.

Rapport du Directeur général

Nouvelles ministérielles:

- Information quant aux écoles considérées en milieu défavorisé
- Nombre de circonscriptions scolaires pour la CSPO
- Nouvelle version du Guide de planification des services essentiels dans les établissements d'enseignement et les organismes scolaires en cas de pandémie de grippe.

Nouvelles administratives:

- Demande d'augmentation de l'offre de formation dans les métiers de la construction
- Demande d'aide financière au MELS par le Service des ressources financières pour la location d'espaces pour les élèves en formation professionnelle
- Campagne de sensibilisation à l'économie d'énergie auprès des établissements et des services de la CSPO
- Conférence téléphonique du MELS avec les commissions scolaires quant à l'interprétation du Guide de planification des services essentiels
- Mérite ADEOQ: le 4 mai 2010.

Représentations:

- 10 septembre 2009: célébration - accréditation de l'école du Mont-Bleu
- 14 septembre 2009: première pelletée de terre - nouvelle école sise sur la rue Marigot
- 15 septembre 2009: tournoi de golf de la Fondation du Centre Pierre-Janet.
- 16 septembre 2009: rencontre avec M. Louis-Philippe Landreville - Biblio-Amis.
- 17 septembre 2009: formation axée sur les résultats - Laval
- 18 septembre 2009: rencontre de la responsable de la formation à la Commission de la construction du Québec.
- 21 septembre 2009: accueil du nouveau personnel de la CSPO
- 24 septembre 2009: journée nationale du personnel de soutien CSQ
- 24 septembre 2009: dîner de la Table MELS-ADIGECS - départ de Mme Hélène Audet
- 28 septembre 2009: rencontre avec les représentants de la Municipalité de Chelsea - partenariats
- 29 septembre 2009: déjeuner du lancement de la Campagne Centraide
- 29 septembre 2009: rencontre avec la Ville de Gatineau - date d'autorisation d'une nouvelle école
- 5 octobre 2009: conférence de presse de la FAE - Journée mondiale des enseignantes et enseignants et Semaine de l'école publique.

Prochaine séance du Conseil des commissaires:

le mercredi 11 novembre 2009 à 19 h 30.

Nous vous invitons fortement à rendre public ce document. Suite à chaque séance du Conseil des commissaires ou du Comité exécutif de la Commission scolaire, un petit bulletin informatif sera présenté.

Pour plus d'informations:

Jocelyne Bertrand, coordonnatrice aux communications

Secrétariat général — Service des communications Tél.: 819 771-4548 poste 229

ou par courriel: jocelyne.bertrand@cspo.qc.ca

Site Web de la CSPO: www.cspo.qc.ca

Ensemble vers la réussite